

*Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle*

**Edito**

En dépit des prochaines élections municipales, l'équipe en place a poursuivi avec rigueur et constance le traitement des dossiers en cours et des affaires courantes de la commune, et l'assurera jusqu'au terme du mandat.

Le copieux bulletin de ce mois de mars 2026 confirme une fois encore la densité des opérations et des manifestations de toute nature qui sont solidement installées dans notre village.

Dans la continuité des interviews d'habitants, d'associations et d'entreprises locales menées par l'équipe de la commission communication, c'est dans cette édition que vous découvrirez l'histoire de l'entreprise Cousin installée à Arleux-en-Gohelle depuis plus de 50 ans ! Dans un contexte économique toujours très tendu affectant le monde agricole, l'entreprise Cousin a réussi à prendre les bons choix stratégiques pour se développer, garantir une présence bien active dans notre village, et maintenir ainsi une activité économique très précieuse pour l'emploi et le développement de notre territoire.

Avec tout mon dévouement,



Norbert Grobelny

Maire de la commune d'Arleux-en-Gohelle

**Élections municipales 2026**



Réforme du mode de scrutin  
 dans les communes de moins  
 de 1000 habitants



**Fin du panachage**

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité. Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

**Les manifestations de ces deux prochains mois**

**Le dimanche 15 mars**

Élections municipales  
 Bureau de vote - mairie



**Le samedi 25 avril**

Soirée années 80 organisée par  
 « L'association de chasse »



**Le dimanche 29 mars**

La fête du club de l'association « Amitié - Détente »  
 Repas et petite restauration

*Fête du club*

**Le lundi 06 avril**

Chasse aux oeufs de Pâques

**Le samedi 18 avril**

Brocante en salle de l'association « tennis de table »



Calendrier  
 des  
 Manifestations



## La collecte des Restos du Cœur: un grand merci pour votre générosité !



Ce samedi 07 février, l'association "gymnastique et marche" a organisé une collecte de denrées et de divers produits pour les "Restos du Cœur". Les nombreux bénévoles se sont montrés engagés et solidaires tout au long de la matinée pour soutenir cette action toujours essentielle envers les plus démunis. Grâce à leur mobilisation et à la générosité des habitants, 240 kg de dons ont été récoltés.



L'association des anciens combattants a contribué à cette belle opération par la remise d'un don en nature constitué essentiellement de produits d'hygiène essentiels pour préserver la santé physique, mentale et sociale. Le bureau de l'association remercie vivement ses adhérents pour cette action.

## Repas de l'US Arleux



L'association de football U.S. Arleux a réuni le samedi 07 février en soirée, près d'une centaine de personnes dans la salle des fêtes pour son repas dansant annuel.

Un moment convivial qui a rassemblé adhérents, joueurs, habitants et bénévoles, ainsi que les nombreuses personnes qui contribuent à faire vivre l'association tout au long de l'année.



L'association donne d'ores et déjà rendez-vous pour ses prochaines manifestations sportives et conviviales, avec l'objectif de poursuivre son développement et d'accueillir toujours plus de passionnés.

## Un service d'achat groupé



Le coût de l'énergie reste élevé ! Une mutualisation d'acheteurs permettant l'achat d'un volume conséquent offre la possibilité de négocier et obtenir des prix très compétitifs ! Avec un rôle de facilitatrice, la commune recense les besoins de palettes de pellets afin de bénéficier d'un prix avantageux dans le cadre d'un achat groupé.

Il est recommandé de réserver dès maintenant par mail à l'adresse : [pelletarleux@gmail.com](mailto:pelletarleux@gmail.com) en spécifiant vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone et la quantité de palettes souhaitée. A noter que cette année, vous avez la possibilité de choisir entre deux fournisseurs : **TOTAL** ou **ERDA**

Toutes les correspondances se feront par mail. Pour les personnes qui se seront positionnées, un retour par mail leur sera fait courant avril en précisant le prix d'une palette négocié au mieux. La qualité des pellets répondra aux normes en vigueur. Si le tarif retient votre attention, il sera alors indispensable de confirmer la quantité de votre commande. Le règlement se fera directement à la livraison auprès du livreur.

**Attention, il ne s'agit que d'une unique opération pour l'année 2026 !**

## « Amitié-détente » ouvre son premier repas dansant de l'année 2026 !

Le dimanche 22 février, l'association « Amitié-Détente » a organisé un repas dansant à la salle des fêtes qui a réuni 110 participants. C'est encore une fois un superbe moment de convivialité et de plaisir qui a pu être trouvé autour d'un bon repas et dans une ambiance musicale des plus agréables.

A noter que le menu complet et très copieux, servi par les membres de l'association, a remporté un vif succès.



## Signature d'une convention de rappel à l'ordre avec le procureur

Le rappel à l'ordre, codifié à l'article L132-7 du Code de la sécurité intérieure, est une sommation verbale, non-juridictionnelle, à la frontière du champ pénal.

Elle est prononcée par le maire à l'issue d'une convocation en mairie, en présence des gendarmes.

Le rappel à l'ordre est donc une injonction verbale adressée par le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance. Il s'agit d'une démarche préventive visant à agir sur les comportements individuels avant qu'ils ne dégénèrent en infractions plus graves. Bien qu'il ne s'agisse ni d'une sanction ni d'une condamnation, ce rappel peut marquer une étape importante dans la responsabilisation des personnes concernées.

Le maire peut intervenir à deux niveaux :

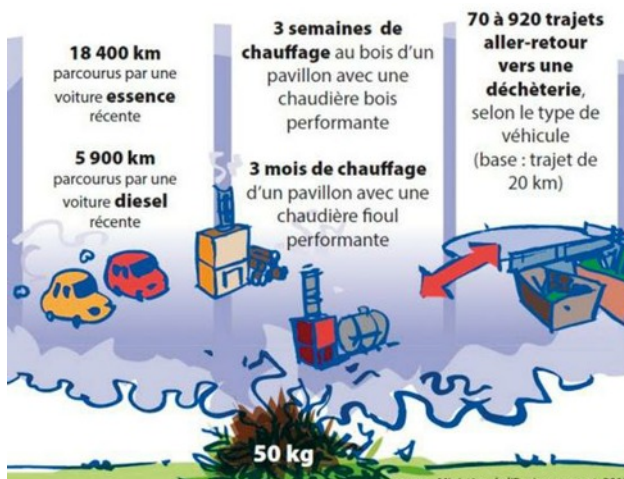
- De manière informelle, à son initiative, pour des faits mineurs ne constituant pas une infraction pénale, et hors de tout cadre solennel.
- Dans le cadre d'un protocole formalisé, établi entre le maire et le procureur de la République, pour des faits pouvant se rapprocher de comportements pénalement répréhensibles.

Pour pouvoir mettre en œuvre ce dispositif, une convention entre le procureur de la République et le maire doit être signée.

En tant que maire d'Arleux-en-Gohelle, ma priorité est d'assurer la tranquillité publique et de garantir un cadre de vie harmonieux pour tous les habitants. La convention de rappel à l'ordre, signée le **mercredi 04 février** avec le procureur de la République, s'inscrit pleinement dans cet objectif. Elle constitue un outil supplémentaire pour agir efficacement en matière de prévention et de cohésion sociale.



## Les bonnes recommandations pour bien vivre ensemble



D'ici quelques semaines le printemps sera de retour et le grand nettoyage des jardins va s'engager.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...).

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant.

De surcroît, brûler des déchets crée des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

Les effets sur l'environnement immédiat sont désastreux !

### Déjections canines Stop !

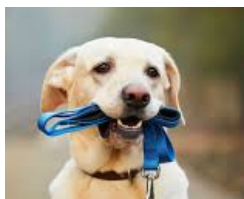
Contrairement à l'adage cela ne porte pas chance ! Un problème récurrent de salubrité publique et de civisme : les déjections canines. De mauvaises habitudes prises par certains propriétaires d'animaux domestiques qui laissent nos amis à quatre pattes déféquer sur nos trottoirs, nos espaces verts, nos espaces sportifs, nos espaces publics et même devant nos ÉCOLES. Un manque total de respect et de savoir vivre. Pensons à nos enfants, aux habitants, aux employés municipaux qui entretiennent les espaces verts. Les employés municipaux n'ont pas vocation à ramasser les crottes de chiens. Leur travail mérite respect et reconnaissance. Le ramassage des crottes de chiens sur la voie publique incombe aux propriétaires de chiens qui ont obligation de les ramasser. Réagissons et faisons de notre commune un espace PROPRE où l'on peut se déplacer librement et la tête haute !



j'aime mon village,  
j'aime mon chien,  
je ramasse !



### Pour des balades sereines !



Pour le bien-être de toutes et de tous, il est rappelé que votre chien doit être sous votre surveillance et votre contrôle lors de vos différentes balades dans le village, il ne doit pas divaguer seul. Il en est de même dans les chemins communaux, pour garantir la tranquillité du gibier et pour protéger la santé de votre animal en évitant qu'il mange un débris ou un quelconque produit nocif.



Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez, avec l'application « Panneau Pocket » de la commune.

Pour accéder à ce service, il vous suffit simplement de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant « PanneauPocket » sur App Store ou Google Play.

N'oubliez pas de cliquer sur le « cœur » à côté d'Arleux en Gohelle pour recevoir les notifications à chaque nouvel événement !

Les alertes d'urgence sont également transmises par cette application, soyez connectés !

# A la découverte de l'entreprise COUSIN, et de ses dirigeants, implantée dans notre commune depuis plus de 50 ans !

Bonjour Marie, nous sommes au sein de l'entreprise COUSIN agricole, pouvez-vous vous présenter ?



Bonjour, je m'appelle Marie, j'ai vingt-sept ans et je suis la troisième génération à travailler au sein de l'entreprise familiale COUSIN Agricole que j'ai rejointe il y a un peu plus de trois ans.

J'occupe un poste polyvalent mêlant l'administratif, les ressources humaines, la finance, la communication et le marketing.

## Pourquoi avoir rejoint l'entreprise ?

Dès mon plus jeune âge, j'ai visité une usine agroalimentaire avec mon père, cette visite m'a donné envie d'évoluer dans cet univers.

D'une envie, une passion est née !

J'ai donc suivi un parcours d'études orienté vers ce secteur : une formation en gestion et commerce à Lille, puis une école de commerce à Nantes, avant trois mois dans une école agricole à São Paulo, au Brésil, pour élargir ma vision à l'international. J'ai obtenu deux masters en management de l'industrie alimentaire en un an et je parle couramment anglais et espagnol. Un parcours tourné vers l'international.

J'ai intégré la société lors de la création de l'entreprise **STECO-MA** destinée à développer notre activité à l'international, notamment dans la vente de machines et l'achat de pièces techniques

## Quel est le parcours de l'entreprise depuis sa création ?



L'entreprise a été créée en 1972 par mes grands-parents, enfants d'agriculteurs et originaires du Nord.

L'histoire familiale a démarré très modestement : ils avaient racheté une petite exploitation de travaux agricoles et disposaient seulement d'un tracteur pour assurer des prestations chez les agriculteurs du secteur. À cette époque, ils habitaient dans une caravane installée directement sur le terrain de l'exploitation.

Au fil des années, ils se sont spécialisés dans la culture du petit pois et ont développé de nouvelles prestations pour les exploitants de la région. Leur sérieux leur a permis de décrocher un contrat important avec l'industriel **ALIBEL**, basé à Bailleul dans le Nord. L'achat d'un ancien café situé au cœur du village leur a ensuite permis de quitter la caravane et d'installer durablement la famille et l'entreprise.

L'activité a continué de croître : davantage de clients, davantage de matériels et une organisation de plus en plus structurée autour d'une véritable **Entreprise de Travaux Agricoles**.

L'entreprise proposait des prestations complètes, avec matériel et chauffeur, et accompagnait les agriculteurs dans la recherche de terres, le suivi des cultures et la récolte.

Il manquait cependant une activité essentielle : le transport des récoltes vers les usines agroalimentaires. Pour répondre à ce besoin et garantir une activité tout au long de l'année, une seconde entreprise avait donc été créée. Cela permettait aux conducteurs de machines de récolte de travailler également hors saison et d'obtenir des Contrats à Durée Indéterminée, assurant une stabilité rare dans ce secteur.

C'est ainsi que mes grands-parents ont structuré **COUSIN Travaux Agricoles**, devenue plus tard **COUSIN SA**, en réunissant deux activités complémentaires : **l'agriculture et le transport**.



**En 1982**, l'entreprise a poursuivi sa croissance avec l'agrandissement du site et l'extension de l'atelier. L'entreprise a déménagé de la rue de Bois-Bernard pour s'installer rue de Lens.

Durant l'été, ma grand-mère séjournait directement dans les locaux afin de rester à proximité du téléphone fixe et de la CB, ce qui facilitait la coordination entre le personnel et les usines. Mon grand-père, de son côté, restait toujours au plus près des cultures, vivant souvent dans une caravane installée directement au bord des champs pour suivre le travail au quotidien.

**Dans les années 1990**, l'entreprise a racheté l'**usine**

**LEBLANC à Mondicourt**, une unité spécialisée dans la transformation de betteraves rouges sous vide.

**En 1991**, les deux fils aînés de la famille, mon père Stéphane et mon oncle Vincent, ont intégré l'entreprise en tant que salariés afin d'assurer la continuité. Ils travaillaient alors sur les deux activités : l'agricole et le transport.

Mes grands-parents sont restés à leurs côtés pour les accompagner et leur permettre de gravir sereinement les échelons de l'entreprise.

Au fil du temps, ils ont fait le choix de séparer les activités en deux sociétés distinctes tout en conservant une organisation commune, structurée autour d'une holding.

C'est ainsi que sont nées : **COUSIN Agricole** et **COUSIN Transport Travaux Location**.

Les deux frères, animés par des passions différentes, ont chacun pris une voie : Stéphane s'est tourné vers le monde agricole, tandis que Vincent s'est orienté vers l'univers des camions.



**En 1998**, l'entreprise a revendu l'**usine LEBLANC à l'entreprise LUNOR**, tout en conservant l'activité de transport des betteraves.

**Cette vente a permis d'investir dans une nouvelle exploitation agricole située dans la Marne.**

Celle-ci avait été supervisée par Stéphane jusqu'en 2002, avant d'être reprise par François, le benjamin de la famille.

**Justement, Stéphane vient de nous rejoindre, pouvez-vous vous présenter ?**



Bonjour, je suis Stéphane COUSIN, j'ai cinquante six ans et j'habite à Arleux en Gohelle depuis 1972.

Je suis marié à Anne qui est agricultrice et nous avons deux enfants, Guillaume et Marie. Je vais continuer le descriptif du parcours de l'entreprise ...

**Dans les années 2000**, l'entreprise a poursuivi le développement de son activité agricole, en élargissant ses surfaces, en modernisant son matériel et en renforçant ses partenariats avec les agriculteurs de la région.

**En 2013**, à la suite du départ à la retraite de son directeur, le principal fabricant français de machines à petits pois a été racheté par un fonds d'investissement néerlandais. Ce dernier, simple concurrent à l'origine, a ensuite acquis tous les autres acteurs du marché, créant ainsi une situation de monopole. Il exerçait désormais une forte pression sur les prix, avec le risque que la production soit un jour totalement arrêtée.

Ce qui avait fait naître de fortes incertitudes pour l'avenir. Face à cette situation, j'ai commencé à réfléchir à une solution pour ne pas dépendre d'un fond d'investissement.

J'ai alors pris **mon « bâton de pèlerin »** pour rechercher des partenaires susceptibles de s'associer avec nous pour développer une nouvelle machine. Les retours ont été mitigés et n'ont pas répondu à mes attentes, on m'a conseillé de reporter mon projet.

Malgré cela, j'ai pris la décision de me lancer seul dans cette aventure industrielle. J'ai publié une annonce dans un bulletin spécialisé agricole pour trouver un constructeur. **C'est ainsi qu'un jeune ingénieur en conception de machines agricoles du sud de la France, a intégré le bureau d'études pour commencer à dessiner et concevoir la machine.**

Pendant trois ans, **cet ingénieur a travaillé en binôme avec Emile, un apprenti passionné par les machines à petits pois**, qui avait fait ses débuts dans l'entreprise, en tant que saisonnier.

À eux deux, ils ont posé les premières bases du projet. Lorsque le jeune ingénieur a décidé de quitter l'entreprise pendant la période du Covid pour d'autres horizons, la machine était en cours de construction et partiellement dessinée. Emile, toujours très motivé, avait poursuivi l'aventure. L'entreprise a alors recruté de nouvelles personnes pour renforcer le bureau d'études et finaliser la modélisation 3D de la machine.

**En 2018**, le cahier des charges a été entièrement finalisé. L'entreprise a lancé des consultations auprès de fournisseurs pour définir les lots de pièces nécessaires, en s'appuyant sur les plans généraux établis.

**Entre 2020 et 2022**, malgré les difficultés liées au Covid et aux approvisionnements des pièces, les équipes ont poursuivi la validation des études, l'achèvement des plans, incluant la motorisation détaillée et ainsi construire le prototype pour sa phase de test.

**En décembre 2022**, le premier prototype a été fabriqué dans l'atelier STECO-MA. Il a été testé hors saison dans un champ de petits pois semé spécialement en décalé pour cette phase d'essais.

Le test a eu lieu la veille d'une giboulée de neige, on peut dire que nous avons eu de la chance, les résultats ont été très encourageants. À partir de ces premiers essais, l'entreprise a pu capitaliser sur les retours d'expérience et poursuivre les améliorations nécessaires.

**Deux machines présérie ont ensuite été fabriquées pour continuer les tests.**

Elles ont été homologuées par la DREAL, notamment sur le poids, la taille, le bruit, le freinage, la signalisation ou encore le vitrage, afin de répondre aux normes de 2016 selon la directive machine de 2006. Les contraintes réglementaires ont été importantes : la machine pèse 28 tonnes alors que la limite est fixée à 26 tonnes sur quatre essieux. L'entreprise a donc dû ajouter deux essieux supplémentaires pour permettre la mise en circulation.



*En 2023, l'entreprise BONDUELLE, acteur régional connu et reconnu, convaincue par les essais, a décidé d'acheter l'une des deux machines présérie, directement sortie de l'atelier. Un accord a été conclu pour poursuivre ensemble la phase d'essais en conditions réelles de récolte, avec un suivi précis portant notamment sur le nombre d'hectares réalisés, la consommation de carburant ou encore la maintenance. Nous avons conservé la seconde machine présérie pour notre propre campagne de petits pois, et pour poursuivre également les essais internes.*

**Il n'existait plus aucun fabricant de machines à petits pois au nord de Paris.** Or, pour maintenir et renforcer notre parc composé d'une vingtaine de machines, nous devons en renouveler environ une tous les dix ans. Grâce au développement de cette nouvelle machine, il devenait enfin possible de répondre à notre exigence de renouvellement et d'assurer la continuité de notre parc existant.

A ce jour, le marché mondial représente un besoin d'environ trente machines par an. Le concurrent néerlandais a une capacité de production d'environ une vingtaine ; l'objectif de l'entreprise est de fabriquer le complément, d'abord pour le bassin local et les pays frontaliers, puis dans un second temps pour l'international.

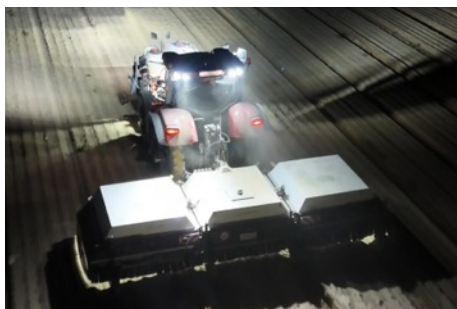
**Nos fournisseurs de pièces sont principalement implantés dans la région pour la fabrication des éléments de tôlerie, et en France pour la majorité des autres composants.**

**Historiquement, l'entreprise a toujours fait confiance aux partenaires de proximité pour l'accompagner dans son développement.**

À ce jour, les entreprises **COUSIN Agricole** et **STECO-MA** comptabilisent **36 salariés**

**Marie, le monde agricole évolue sans cesse, quelle vision avez-vous de l'agriculture moderne ?**

L'entreprise a toujours privilégié des machines adaptées à la préservation des sols et de la biodiversité. Les choix techniques s'inscrivent dans une démarche d'agroécologie : chaque intervention tient compte des besoins réels du sol et de la culture, afin d'ajuster précisément la quantité d'engrais ou de produits utilisés.



Le poids des machines représente un enjeu important, car un matériel trop lourd risque de tasser et d'abîmer les sols. Pour limiter cet impact, l'entreprise n'a jamais utilisé de machines à chenilles, qui dégraderaient les routes, elle a privilégié des machines équipées de grandes roues comme sur les machines que nous fabriquons avec des pneus de 2.15 mètres. Cela permet de répartir la charge, de réduire le nombre de tours de roues et de préserver la structure du sol.

Les équipements modernes permettent également de travailler de jour comme de nuit, avec des outils respectueux de l'environnement. Les machines sont capables de photographier le sol pour établir une cartographie précise, puis de cibler les zones à traiter, qu'il s'agisse des mauvaises herbes ou des besoins en engrais. Cette technologie a permis de réduire jusqu'à **95 %** l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais.

L'entreprise utilise aussi des méthodes traditionnelles, comme la pulvérisation de vinasse de betterave, un sous-produit de l'industrie sucrière habituellement considéré comme un déchet, transformé ici en fertilisant naturel. Cette pratique contribue à la revalorisation de matières issues du territoire tout en améliorant la qualité des sols.

Je vous remercie pour cet échange. Nous avons retracé ensemble l'histoire de l'entreprise, évoqué l'agriculture et les innovations qui la transforment. Je vais maintenant traverser la rue pour aller à la rencontre de Vincent, qui nous parlera à son tour de la filière transport au sein de l'entreprise.

Bonjour Vincent, je viens de rencontrer Marie et Stéphane, qui m'ont présenté l'histoire de l'entreprise COUSIN ainsi que toute la partie agricole. Ils m'ont également parlé de votre passion pour les camions, un élément essentiel dans le développement de la filière transport.

**Avant de parler de vos activités, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vous ?**



Bien sûr ! Bonjour, je m'appelle Vincent, j'ai cinquante-sept ans et j'habite à Arleux en Gohelle, depuis 1972 !

Je suis l'un des deux fils ayant rejoint l'entreprise familiale au début des années 1990.

Dès mon arrivée, j'ai travaillé sur les deux activités, agricole et transport, avant de m'orienter naturellement vers le secteur qui me passionne depuis toujours : les camions.

J'ai grandi au sein de l'entreprise, entouré de machines, de moteurs et du quotidien des équipes.

Avec le temps, je me suis spécialisé dans la partie transport, une branche essentielle qui permet de compléter le travail agricole et de garantir la continuité de nos prestations.

**Quels sont les débuts de l'activité transport ?**

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, l'entreprise a commencé à se diversifier grâce aux travaux liés à la création du bassin de décantation de la commune. Cette activité a marqué les premiers pas de la famille dans le domaine des Travaux Publics.

Pour faire face à l'hiver, période où l'activité agricole ralentissait, mes parents ont investi dans des bennes de travaux publics qu'ils accrochaient derrière leurs tracteurs. Mon père a même dû passer son diplôme de capacité de transport, indispensable pour pouvoir conduire ce type d'équipement et exercer légalement cette activité de transport associé aux travaux publics.

Par la suite, mes parents ont investi en achetant des porte-sengins, ce qui leur permettait de se déplacer plus loin.

**Parlez-nous de l'entreprise COUSIN Transport Travaux Location.**

L'entreprise compte **une vingtaine de salariés**, répartis entre chauffeurs, mécaniciens et personnel administratif.

L'atelier composé de deux mécaniciens expérimentés avec la capacité d'adapter et de transformer les camions en fonction des besoins spécifiques des clients.



Les conducteurs, quant à eux, se distinguent par leur dextérité et leur polyvalence. Ils sont capables de manœuvrer des ensembles volumineux, d'intervenir sur des chantiers variés et de s'adapter aux exigences des usines agroalimentaires comme à celles des travaux publics.



Dans le domaine du **BTP**, les activités sont variées : livraison de matériel, évacuation de chantiers, transport de conteneurs, dépose d'équipements et bien d'autres.

Notre spécialité reste **les camions équipés d'une grue auxiliaire, capables d'atteindre 30 mètres de flèche et de lever jusqu'à 10 tonnes**. Cette polyvalence permet de réaliser des interventions techniques, comme par exemple, la pose de vitrages en hauteur à Reims, la dépose d'armoires électriques ou la pose de poteaux d'éclairage public.



L'entreprise intervient dans toute la région et propose également la location d'engins de chantier, avec ou sans chauffeur, couvrant un large secteur dans le grand Nord, au dessus de Paris.



### Quelles sont les interventions le plus marquantes ?

Parmi les interventions les plus impressionnantes, certaines sont devenues de véritables anecdotes.



**Une statue destinée aux transplantés du CHR d'Arras** avait notamment été fabriquée dans la cour d'un particulier.

Conçue comme une œuvre d'art et non pour être déplacée, elle ne pouvait plus sortir par les voies habituelles.

Nous avons alors dû la soulever à bout de flèche, en passant au dessus d'un garage, avant de l'acheminer jusqu'à l'hôpital sous escorte policière.



Une autre intervention marquante avait eu lieu à **la Catho de Lille**, où près de **25 tonnes de bois** avaient été déchargées par une fenêtre spécialement aménagée pour l'occasion.

Aujourd'hui, grâce à ces équipements modernes et à la maîtrise des opérations de levage, nous contribuons aussi à améliorer l'ergonomie et à réduire la pénibilité sur les chantiers, en évitant aux travailleurs de transporter manuellement des charges lourdes jusqu'aux étages supérieurs.

### Est-ce qu'il vous arrive encore de conduire ?

Oui, il m'arrive encore de conduire le week-end quand il faut remplacer un membre de mon équipe. Je garde un véritable attachement au volant et je n'hésite pas à aider lorsqu'un chauffeur est indisponible. Cette habitude vient de loin : j'ai toujours aimé les camions, la sensation de liberté qu'ils procurent.

Dans ma famille, cette passion ne date pas d'hier. Mes oncles avaient eux aussi démarré dans le transport en conduisant les camions de l'entreprise, avant que l'activité ne se structure davantage. Cette tradition s'est transmise d'une génération à l'autre.

**Merci Vincent pour ce moment de partage, bonne continuation pour la suite.**



*Vous souhaitez rejoindre cette entreprise familiale, spécialisée dans l'agriculture, le transport ?*

**N'hésitez pas à candidater :**

**COUSIN Agricole et STECO-MA :**



Rechercher un employeur

**COUSIN AGRICOLE**  
Cousin Agricole, 50 ans d'expertise au service du monde agricole  
Agriculture & Elevage

Page · Service agricole

11 rue de Lens, Arleux-en-Gohelle, France

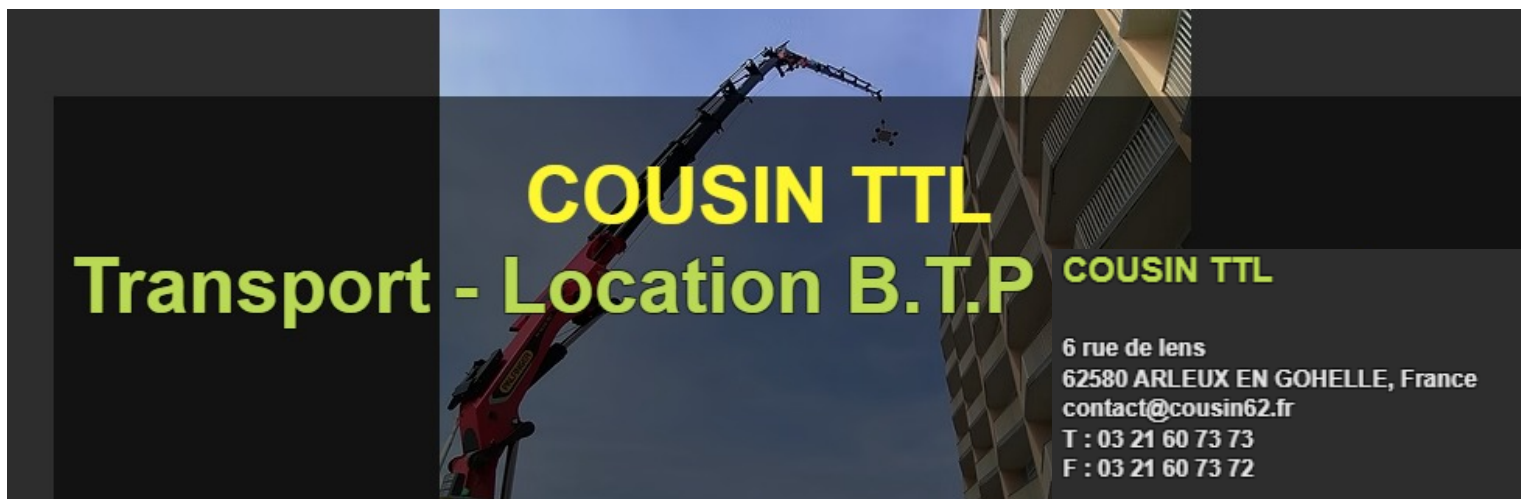
03 21 60 73 75

info@cousinagricole62.fr

cousinagricole62.fr



**COUSIN Transport Travaux Location :**



**COUSIN TTL**  
**Transport - Location B.T.P**

**COUSIN TTL**  
6 rue de lens  
62580 ARLEUX EN GOHELLE, France  
contact@cousin62.fr  
T : 03 21 60 73 73  
F : 03 21 60 73 72



## Les vacances d'été pour les enfants et adolescents de la commune

Comme chaque année, la commune organise des séjours d'été pour les jeunes du village. En 2026, c'est un séjour «**A l'assaut de la montagne**» dans le département des Hautes-Alpes qui est proposé du **18 juillet au 31 juillet** pour les enfants de 6 à 12 ans, et un séjour «**Cap sur le Périgord Vert**» dans le département de la Dordogne du **18 juillet au 31 juillet**, pour les adolescents de 13 à 17 ans.

**Une réunion d'information se tiendra à la salle des fêtes à une date qui sera communiquée ultérieurement. Toutes les précisions utiles vous seront alors communiquées.**

Le financement de ces séjours sera pris en charge par la commune et la CAF, dans le cadre d'une convention conclue avec cette dernière. La participation demandée aux familles sera seulement de 350 euros par enfant (340 euros pour le second d'une fratrie). **Les inscriptions peuvent d'ores et déjà être prises en mairie !**

### A l'assaut de la montagne

Située à 1340m d'altitude, à l'entrée du Champsaur, aux portes nationales des Ecrins et voisin de la vallée du Valgaudemar, Ancelle est un village station familial qui s'est développé au sein d'un environnement hors du commun. Entourée de la plaine de Lachaup, de la vallée de la Rouanne et du Puy de Manse, Ancelle offre un panorama exceptionnel entre montagnes et horizon. Privilégié par sa situation géographique, à moins de 20 km de Gap, ce village est un petit paradis naturel convoité qui s'étend jusqu'à ses 7 hameaux.



**Programme d'activités :** Une séance de grimpeur d'arbre - Une séance d'accrobranche - Une séance de paddle - Découverte de la cani-rando - Une séance d'escalade - Une séance de wakeboard - Une séance de via ferrata - Journée à la base de loisirs d'Ancelle : escalade, tyrolienne, toile d'araignée, skate-park, tennis, city stade, jeux d'eau... - Baignade dans la piscine privée du centre

En dehors de ce programme, les jeunes profiteront des six grandes salles d'activités, de la piscine, de la terrasse et d'un formidable terrain de jeux : 5000 m<sup>2</sup> sécurisé pour s'adonner à de grands jeux de plein air. Mais encore: Randonnées pédestres - Des veillées quotidiennes - La fameuse soirée de fin de centre - Participation aux festivités locales - Des balades - Des découvertes - Les baignades (piscine privée) - Les grands jeux sportifs et/ou collectifs - ...

### Cap sur le Périgord Vert

Le petit village de Lanouaille est situé au nord-ouest du département de la Dordogne, aux portes du Limousin, en Périgord Vert. La base de loisirs de Rouffiac est implantée sur la commune. Véritable havre de paix, au cœur d'un parc boisé de 100 ha, en bordure de l'un des plus grands points d'eau du Périgord (44 ha). Propriété du Conseil Départemental, la base est un lieu vraiment singulier qui regroupe une multitude d'activités de loisirs, de détente et sportives. Ici, tout est à portée de main : dépaysement et activités sont à foison !



**Programme d'activités :** En avant pour des journées riches en amusements, découvertes et initiations aux activités nautiques ! Visite du célèbre centre international de l'Art Pariétal Lascaux 4 : une expérience unique au monde : 8000 m<sup>2</sup> d'émerveillement, 6 espaces scénographiques, les jeunes rêveront, imagineront et iront sur les traces de nos ancêtres - Visite du château de Bourdeilles avec atelier participatif animé par un professionnel - Visite du parc du Thot : parc animalier à remonter le temps où cohabitent près de 70 animaux, dont plusieurs espèces qui vivaient aux côtés de nos ancêtres - Une séance de VTT - Une séance de paddle - Une séance d'accrobranche - Une séance d'escalade - Deux séances de téléski nautique sur l'une des meilleures infrastructures de France ! - Parcours d'orientation- Baignades surveillées dans le lac : plage aménagée - Randonnées pédestres. En supplément, les jeunes pourront accéder aux équipements de la base et vastes espaces extérieurs sécurisés : aires de pique-nique, aires de jeux, terrains de volley-ball et beach-volley, ping-pong, pétanque, ...

**Pour les deux séjours, le transport s'effectue en bus grand tourisme avec à bord: chauffage, climatisation, vidéo, sièges inclinables et réglables, toilettes, ...**